vinetur

L’interdiction fédérale du THC dérivé du chanvre menace l’activité florissante des brasseries dans les boissons

Dans le Minnesota, l’Illinois et le Wisconsin, des brasseurs estiment que le plafond de 0,4 milligramme par contenant, prévu le 11 décembre, ferait disparaître la plupart des produits

dimanche 22 novembre 2026



Une interdiction fédérale visant la plupart des produits au THC dérivé du chanvre doit entrer en vigueur le 11 décembre. Elle menace une activité florissante dans le secteur des boissons, devenue, selon des brasseries du Minnesota, de l'Illinois et du Wisconsin, une source de revenus importante alors que la consommation d'alcool recule et que les goûts des consommateurs évoluent.

En vertu de cette modification fédérale, la vente de produits à base de chanvre contenant plus de 0,4 milligramme de THC par contenant ne serait plus légale. Les dirigeants de brasseries estiment que ce seuil est si bas qu'il ferait disparaître la plupart des eaux pétillantes et boissons sans alcool au THC actuellement vendues dans les salles de dégustation, les magasins et les circuits de vente en gros.

La question est devenue particulièrement importante pour les fabricants de boissons qui se sont tournés vers les boissons au THC afin de diversifier leur activité au-delà de la bière. De nombreux brasseurs disposent déjà de lignes de mise en canette, d'équipes de production et de réseaux de distribution, ce qui leur permet de tirer parti de leurs capacités existantes grâce aux boissons à base de chanvre, alors que les ventes de bières artisanales pâtissent d'une demande moins soutenue et de coûts plus élevés.

À Duluth, dans le Minnesota, Bent Paddle Brewing Co. a indiqué que les boissons au THC représentaient environ 40 % de son activité. Pepin Young, directeur du développement de nouvelles activités de l'entreprise, a déclaré qu'une interdiction fédérale serait « dévastatrice » après des années d'investissements dans le personnel, l'équipement, la production et la distribution. Young, qui siège également au conseil d'administration de Minnesota Hemp Beverage Producers, a indiqué que le plafond de 0,4 milligramme éliminerait de fait les produits que l'entreprise fabrique et vend actuellement.

À Chicago, Marz Community Brewing Co. a expliqué que les changements apportés à la réglementation de l'Illinois en novembre avaient déjà montré à quoi pouvaient ressembler ces pertes. Son cofondateur, Ed Marszewski, a indiqué que la brasserie, lancée en 2014 comme productrice de bière artisanale, s'était tournée vers les eaux pétillantes au THC après que des détaillants et des clients eurent demandé une

alternative à l’alcool. Il a ajouté que l’entreprise ne s’attendait pas à voir la catégorie se développer aussi rapidement.

Après l’entrée en vigueur des changements dans l’Illinois, Marz a perdu plus de 50 % de ses revenus de vente en gros, a déclaré Marszewski. L’entreprise a réduit les horaires de ses employés, licencié plusieurs personnes et subi un net recul de ses ventes en gros comme sur site, a-t-il précisé. Fox Chicago a également rapporté que Craig Katz, de l’Illinois Healthy Alternatives Association, avait indiqué qu’une décision de justice liée aux restrictions de l’Illinois concernait près de 300 entreprises représentées par son association.

Au Wisconsin, Sprecher, entreprise de boissons basée à Glendale et connue pour ses sodas artisanaux et sa bière, a déclaré avoir également investi dans cette catégorie. Elle vend quatre boissons sans alcool au THC dérivé du chanvre, contenant chacune 10 milligrammes de THC, soit bien plus que le plafond fédéral prévu. Son directeur général, Sharad Chadha, a déclaré que la règle mettrait de fait fin à la possibilité de vendre ces produits par les circuits actuels de l’entreprise. Il a indiqué que Sprecher avait investi dans le développement des produits, la fabrication, la conformité réglementaire et la distribution, dans le cadre juridique en vigueur.

Chadha a déclaré que les boissons au THC ne représentaient encore qu’une part relativement modeste de l’activité globale de Sprecher, mais qu’il voyait un fort potentiel de croissance. Selon lui, cette catégorie a permis aux brasseurs et aux autres fabricants de boissons d’innover et de compenser le recul de la consommation de bière. Il a également souligné qu’une interdiction aurait des conséquences au-delà des brasseries, pour les laboratoires, les transformateurs de chanvre, les extracteurs, les fournisseurs d’ingrédients, les entreprises d’emballage, les transporteurs, les distributeurs et les détaillants qui ont développé leur activité autour des produits dérivés du chanvre.

Le marché actuel s’est développé à la suite du Farm Bill de 2018, qui a légalisé le chanvre industriel et exclu le chanvre ainsi que certains dérivés du cannabis à faible teneur en THC de la définition fédérale de la marijuana. Cette évolution a ouvert la voie à un marché national des eaux pétillantes, sodas, gommes à mâcher et autres produits

dérivés du chanvre susceptibles de provoquer une intoxication. La valeur du secteur du chanvre est désormais estimée à 38,7 milliards de dollars.

Les détracteurs du marché estiment que cette évolution législative a également créé une faille qui a permis la diffusion rapide de produits insuffisamment réglementés. Ils s'inquiètent de l'absence de normes uniformes, de l'accès des jeunes à ces produits et des imitations de produits alimentaires ressemblant à des bonbons et des en-cas ordinaires. En 2024, Samuel Levine, alors directeur du Bureau de la protection des consommateurs de la Federal Trade Commission, avait averti que les produits comestibles au THC conçus pour ressembler à des en-cas familiers mettaient en danger les jeunes enfants.

Certains États ont ensuite adopté leurs propres règles sur les produits à base de chanvre, sans pour autant régler la question à l'échelle nationale. Selon l'Associated Press, le sénateur Mitch McConnell, républicain du Kentucky qui avait contribué à faire adopter la légalisation du chanvre en 2018, a par la suite soutenu des initiatives visant à combler ce que les détracteurs appellent la faille du chanvre. La restriction fédérale actuelle découle d'une loi adoptée en 2025 et doit entrer en vigueur le 11 décembre, sauf si le Congrès modifie la loi.

Cette échéance a déclenché une ultime offensive au Capitole. Les sénateurs Amy Klobuchar, démocrate du Minnesota, et Tim Sheehy, républicain du Montana, ont présenté le Hemp Guardrails Act, qui, selon eux, permettrait de maintenir les produits à base de chanvre dans les rayons tout en imposant des règles plus strictes. D'après les promoteurs du texte, celui-ci limiterait les ventes aux personnes âgées de 21 ans et plus, interdirait le marketing par imitation et prohiberait les produits synthétiques parfois vendus sous l'appellation « cannabis de station-service ».

Klobuchar a soutenu qu'une interdiction générale porterait préjudice aux agriculteurs, aux brasseurs et aux petites entreprises. Young, de Bent Paddle, a estimé que la proposition était encourageante et a appelé les élus à poursuivre leurs efforts pour trouver ce qu'il a qualifié de voie raisonnable pour les entreprises déjà présentes sur le marché.

L’opposition reste forte. Le sénateur Ted Budd, républicain de Caroline du Nord, a déclaré que le Congrès avait déjà décidé de combler la faille du chanvre et ne devrait pas créer un nouveau cadre réglementaire pour des produits qui, selon lui, alimentent la dépendance et mettent les enfants en danger.

Le calendrier laisse peu de marge pour trouver un compromis. En raison de la pause parlementaire de Thanksgiving, le Congrès ne compte plus que quelques jours de séance avant le 11 décembre. Les élus doivent également faire face à une échéance budgétaire fédérale le même jour. Deux pressions s’exercent donc simultanément : le risque que les restrictions sur le chanvre entrent en vigueur telles quelles, et la possibilité que leurs partisans tentent d’intégrer une mesure sur le chanvre à un projet de loi de finances plus large pour la fin de l’année.

Pour les entreprises de boissons qui se sont lancées dans les boissons au THC, les enjeux sont immédiats. Marszewski a déclaré que Marz était entrée sur le marché parce que des adultes voulaient une boisson sans alcool. Chadha a expliqué que les brasseurs s’étaient appuyés sur cette catégorie pour diversifier leur activité à un moment difficile pour la bière. Young a indiqué que Bent Paddle avait développé une activité conséquente autour de ces produits, dans le cadre de règles que les entreprises pensaient voir rester en vigueur assez longtemps pour justifier leurs investissements. Alors que les négociations de fin d’année se poursuivent à Washington, ces entreprises pressent les élus de réglementer le marché plutôt que de le fermer.